

si bien dit l'honorable député de Red-Deer, nous allons être liés aux États de la Malaisie et le rocher de Gibraltar. Je soumetts au premier ministre que cette politique a été maladroite dès le commencement. Je suis heureux de voir le très honorable ministre à son siège parce que je désire lui poser une question. A son retour au Canada il a été chaleureusement reçu par le peuple de ce pays. Il avait été félicité, chargé, fêté, flatté en Angleterre. Il avait, comme l'a dit son ministre du Commerce aspiré l'atmosphère du vieux Londres, une atmosphère impérialiste. A son retour, ses amis de Montréal l'ont fêté. A l'assemblée tenue à cette occasion il a déclaré qu'il présenterait un bill de contribution navale et que si ce Parlement refusait de l'adopter, il en appellerait au peuple. Je demande à mon très honorable ami ce soir s'il va exécuter sa promesse. Il sourit, mais je veux une réponse. Quelques-uns d'entre nous représentent des comtés où la bataille est rude et nous voulons être prêts. Je crois qu'en justice j'ai le droit de demander à mon très honorable ami une réponse à ma question.

Quelques DEPUTES: Continuez.

M. GUTHRIE: Laissez faire. Je m'en tiens à cela pour un instant ou deux. Le 5 décembre dernier, quand le très honorable premier ministre a présenté ce bill, il a parlé en ce sens. J'ai ici ses propres paroles. Il a dit qu'il s'informerait en Angleterre s'il y avait urgence, ou quelque chose en ce sens, et, dans l'affirmative, il présenterait sa mesure au Parlement, et si le Parlement ne l'adoptait pas, il en appellerait au peuple. Tiendra-t-il sa parole? Mon très honorable ami va-t-il répondre?

M. BORDEN: Je répondrai à mon honorable ami en temps et lieu.

M. GUTHRIE: Mon très honorable ami voudrait-il me répondre à présent? Il hoche la tête. Je présume que cela équivaut à un refus de répondre. La promesse est là dans tous les cas et il faut la lui rappeler. Elle a été faite à Montréal, elle a été faite ici, et aussi, je crois, à Toronto. Dans quelques jours le très honorable ministre tiendra une grande assemblée à Toronto, à l'Arena, afin de faire pièce à une plus grande assemblée tenue là lundi dernier. Je crois qu'il lui sera alors demandé sur le husting s'il est disposé à tenir la promesse faite aux électeurs de ce pays lorsqu'il a présenté le bill. Je ne sais pas s'il va répondre là à cette question ou s'il va se contenter de hocher la tête. Nous avons ici en cette Chambre le spectacle, au cours d'une question très importante, la nuit où le bâillon sera appliqué pour la première fois en ce pays, nous avons le spectacle du premier ministre, le principal représentant de la couronne en cette Chambre qui a pris un

engagement dans son discours d'ouverture sur cette mesure et qui refuse de me répondre quand je lui demande s'il va tenir la parole alors donnée.

Un DEPUTE: Il tient toujours sa parole.

M. GUTHRIE: Il n'y a qu'une conclusion à tirer. Il dit que si ce bill n'est pas adopté par le Parlement, il va en appeler au peuple. L'honorable député de Peterborough a peut-être trouvé une issue pour permettre au premier ministre de passer. Je ne crois pas qu'il le fasse. Tout le monde peut, je crois, comprendre l'importance de la déclaration du premier ministre, et croira, d'après cette déclaration, qu'il exprimait sa pensée. La question se présente maintenant. Rachètera-t-il sa parole? Il ne veut pas le dire. Eh bien, ce spectacle est humiliant. Je n'aime pas à me servir de cette expression, mais elle rend la situation. S'il ne tient pas sa parole, je sais pourquoi, c'est qu'il ne le peut pas. Il ne me reste plus, je crois, que dix minutes à parler. Nous avons un ministre des Travaux publics (M. Rogers) qui affirme franchement devant cette Chambre que s'il connaît quelque chose, c'est en élections. Et il connaît si bien cela qu'il ne permettra pas au premier ministre d'ordonner la dissolution, parce qu'il sait quelles en seraient les conséquences.

M. THOBURN: Comme le 21 septembre 1911.

Quelques DEPUTES: Essayez!

M. GUTHRIE: Très bien, nous sommes prêts à accepter la défaite, si le peuple le désire sur cette question. Nous ne défions pas, mais nous sollicitons le premier ministre de donner au peuple l'occasion de se prononcer. Nous implorons le premier ministre de racheter sa promesse et d'aller devant le peuple. Il a toutes les raisons, toutes les raisons constitutionnelles pour aller devant le peuple et, outre le fait de manquer à sa parole, il se trompe constitutionnellement s'il ne le fait pas. Que répond-il à l'opposition à ce sujet: Il secoue la tête sans prononcer une parole. Ce ne peut être parce que l'influence du ministre des Travaux publics (M. Rogers) est si grande que c'est à cause de son absence momentanée de la Chambre que le premier ministre ne peut répondre à une question catégorique. Il a son ami le maître général des Postes (M. Pelletier) auprès de lui, peut-être que s'il le consultait nous pourrions avoir une réponse, car l'influence de cet honorable ministre est grande dans le cabinet. Les journaux de Toronto affirment que le très honorable ministre aura avec lui à Toronto le ministre des affaires navales (M. Hazen) et l'honorable ministre du Travail (M. Crothers) et qu'il aura aussi l'appui de sir James Whitney. Ce sera là un fort bataillon de husting. Mais je serais curieux de voir